

Département de SEINE-ET-MARNE ..°..°.. Canton de PONTAULT-COMBAULT ..°..°.. Commune de ROISSY-EN-BRIE	DOMAINE Commande publique
---	------------------------------

Direction jeunesse et sport /SM

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - ÉGALITE – FRATERNITE

DÉCISION DU MAIRE n° 53/ 2026
Prise en application de l'Article L.2122-22 du Code
Général des Collectivités Territoriales

Objet : Signature d'une convention de couverture sanitaire à l'occasion de Roissy et ses Jeunes Talents 2026, le 29 mai 2026 et le concert de Denden et d'Uzi.

Le Maire de Roissy en Brie,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122.22,

VU la délibération n°15/2026 en date du 07 avril 2026 aux termes de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT la nécessité de signer une convention de couverture sanitaire avec l'association U.D.P.S. 93 pour la mise en place d'un dispositif préventif de secours, le vendredi 29 mai 2026, à l'occasion de Roissy et ses Jeunes Talents et le concert de Denden et d'Uzi,

DECIDE

Article 1 : De signer la Convention de Couverture Sanitaire avec l'association Unité de Développement Des Premiers Secours de Seine Saint Denis dont le siège social est Maison des associations – 111 Piazza du Mont d' Est – 93160 Noisy le Grand, pour la mise en place d'un dispositif préventif de secours à l'occasion de Roissy et ses jeunes talents, le 29 mai 2026 et le concert de Denden et d'Uzi, d'un montant de 610,20 euros TTC.

Article 2 : Les dépenses sont prévues au budget de l'exercice 2026.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son affichage. Elle sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance. Un extrait en sera affiché en mairie.

Expédition en sera faite à Monsieur le Préfet du Département.

Fait à Roissy-en-Brie, le 04 mai 2026

Par délégation du Maire,
Le 1^{er} Adjoint en charge
de la Commande Publique

Jonathan ZERDOUN

AR CONTROLE DE LEGALITE : 077-217703909-20260522-DEC53_2026-CC
en date du 28/05/2026 ; REFERENCE ACTE : DEC53_2026